



MENTION

Encadrement Educatif

- ***M1 parcours CPE***
- ***M2 parcours CPE***





Vers quels métiers ?

- Conseiller Principal d'Education (Préparation au CACPE, interne et externe)
- Métiers de l'encadrement éducatif dans des structures éducatives et des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes





Mention EE

- Les épreuves d'admission du CACPE en mars, puis admissibilité en juin, en fin de M2.

(dates en attente de confirmation du ministère)





Contenus de la formation

- Des enseignements communs au MEEF :
 - Connaissances des publics et des institutions scolaires
 - langue vivante et TICE.
- des connaissances spécifiques,
- introduction à la démarche de recherche,
- des stages.



Connaissances spécifiques

- L'histoire, la philosophie et la sociologie des institutions scolaires.
- La vie adolescente, selon des approches psychologiques et sociologiques.
- les outils de suivi éducatif et pédagogique des adolescent-e-s,
- la problématique des conduites à risques, des conduites déviantes,
- le fonctionnement d'un Établissement Public Local d'Enseignement (EPLÉ), d'une structure socio-éducative,
- préparation méthodologique aux épreuves du CACPE.





Initiation à la recherche

- S1 : initiation à la démarche de recherche en éducation
- S2 : construction d'un objet de recherche (TER)
- S3 : conception d'un recueil de données
- S4 : réalisation du recueil de données et analyse des résultats (Mémoire de master)



Stages

- M1 CPE : stages d'observation et de pratique accompagnée en EPLE (2 semaines en S1 et 4 semaines en S2)
- M2 CPE :
 - stages d'observation et de pratique accompagnée en EPLE (4 semaines en S3)
 - 4 à 8 semaines hors EN
- Tous les stages sont accompagnés dans le cadre d'EC dédiés.





Modalités pédagogiques

- Cours uniquement les mardi et mercredi (+ lundi pour les M1 et jeudi pour les M2).
- Cours à Reims, mais accessibles en visio à partir des quatre autres sites de l'ESPE.
- Cours en présentiel et en FOAD.
- Evaluation essentiellement en Contrôle Continu





Conditions d'admission

- L'admission en M1 est soumise à un jury qui examine les candidatures
 - Grade de licence
 - VA13 Expérience professionnelle
- L'admission en M2 est également soumise au jury
 - Titulaires d'un M1 ou M2
 - VA13 Expérience professionnelle

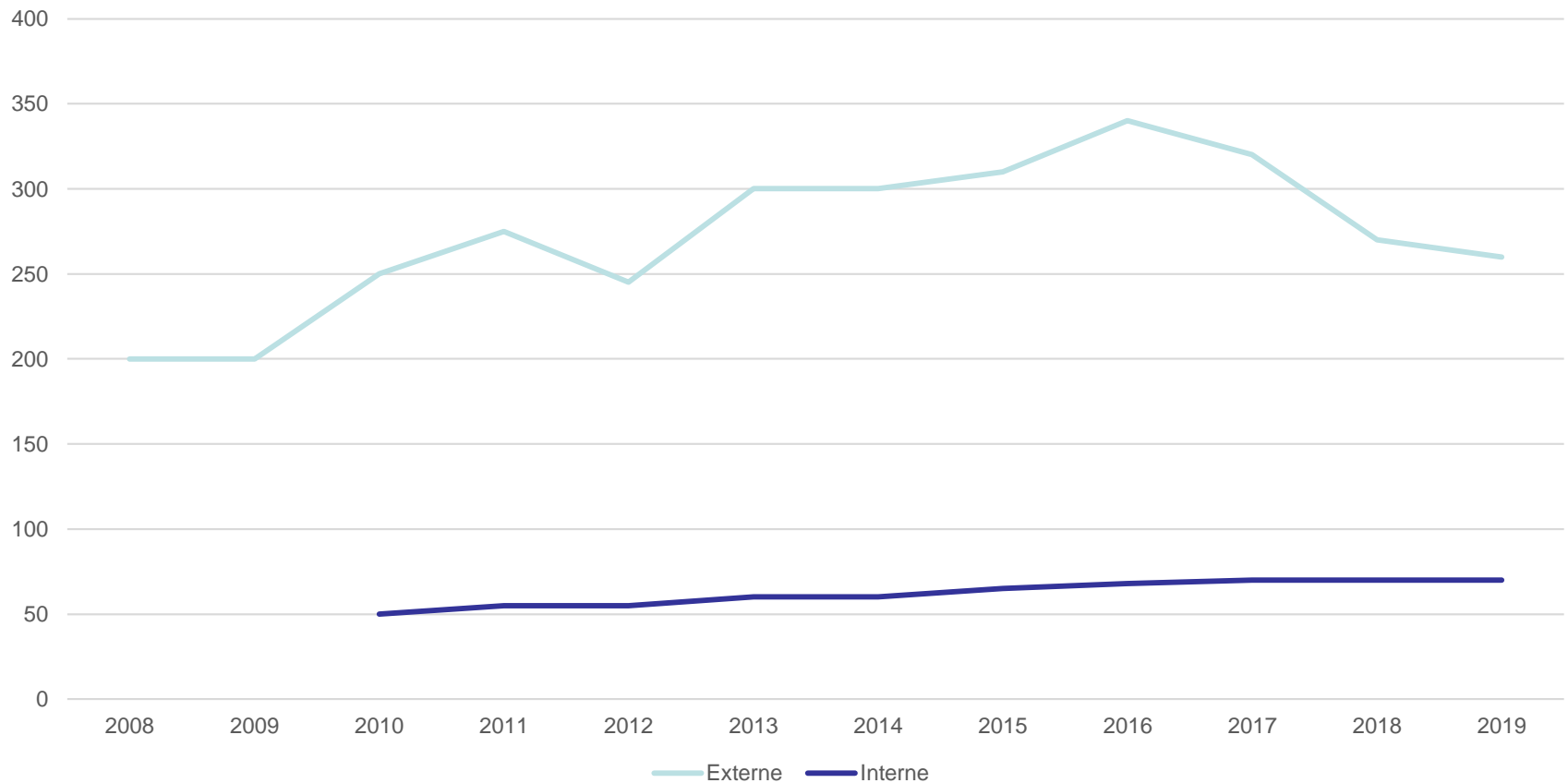


Epreuves du CACPE

- Admissibilité
 - Epreuves de maîtrise des savoirs académiques (dissertation)
 - Etude de dossier portant sur les politiques éducatives (note de synthèse)
- Admission
 - Epreuves de mise en situation professionnelle
 - Epreuves d'entretien sur dossier

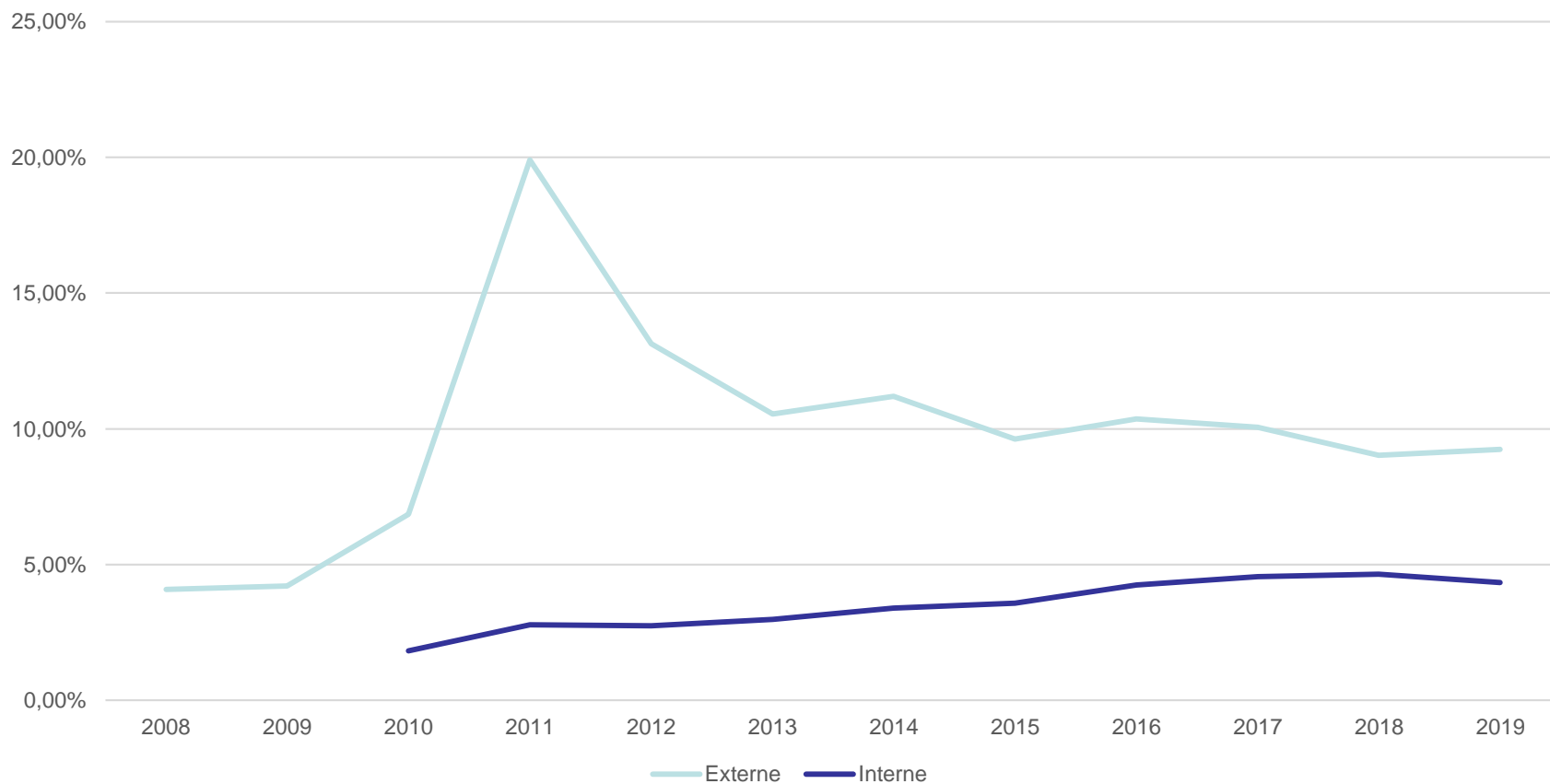
Postes CPE

Postes offerts aux concours CPE depuis 2008



Taux de réussite CACPE

Taux de réussite aux concours de CPE depuis 2008





Insertion professionnelle

- En emploi 2,5 ans après l'obtention du diplôme : 90%
- Temps plein : 80%

Secteurs d'activités :

- CPE ayant eu le concours EN : 40%
- Contrat privé dans la fonction publique : 40%
- Secteur privé/associatif : 20%

